

DELABY : Spécialiste des fausses joies

Le Réseau anti-arnaques avait déjà eu l'occasion de dénoncer, en 2012, les messages publicitaires diffusés par le catalogue **DELABY**. Cette enseigne commerciale est exploitée par la société **AUBER TISSUS** (détenue par la société **AFIBEL**, elle-même intégrée au sein du groupe **DAMART**).

La technique de **DELABY** est éprouvée : laisser imaginer au consommateur que tous les critères de gain d'un chèque bancaire sont réunis et insérer dans le règlement du jeu une mention restrictive.

Le dernier exemple en date est dans la lignée de cette technique manipulateur.

DELABY organise du 6 juin au 15 juillet 2013, une loterie avec pré-tirage intitulée « Tirage des 1 500 € à encaisser ». Un seul lot compose la dotation : un chèque bancaire de 1 500 €.

À lire le document de jeu « Avis de remise de chèque », trois conditions doivent être réunies pour gagner la somme de 1 500 € :

- ↪ les 4 premiers chiffres du numéro du titre de participation sont 1503 ;
- ↪ les 4 derniers chiffres du numéro du titre de participation sont 2211 ;
- ↪ le titre de participation gagnant est signé par **F. DERUYER**, directeur financier.

Le titre de participation n° 15032211, détenu par le consommateur, répond bien à ces critères. Toutefois, la lecture attentive du règlement complet – imprimé en petits caractères au verso du document de jeu - révèle que le titre de participation gagnant comporte un numéro composé de 9 chiffres. Or, le n° 15032111 en compte seulement 8 !

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :

Réseau anti-arnaques, BP 414, 85504 LES HERBIERS cedex

(contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

